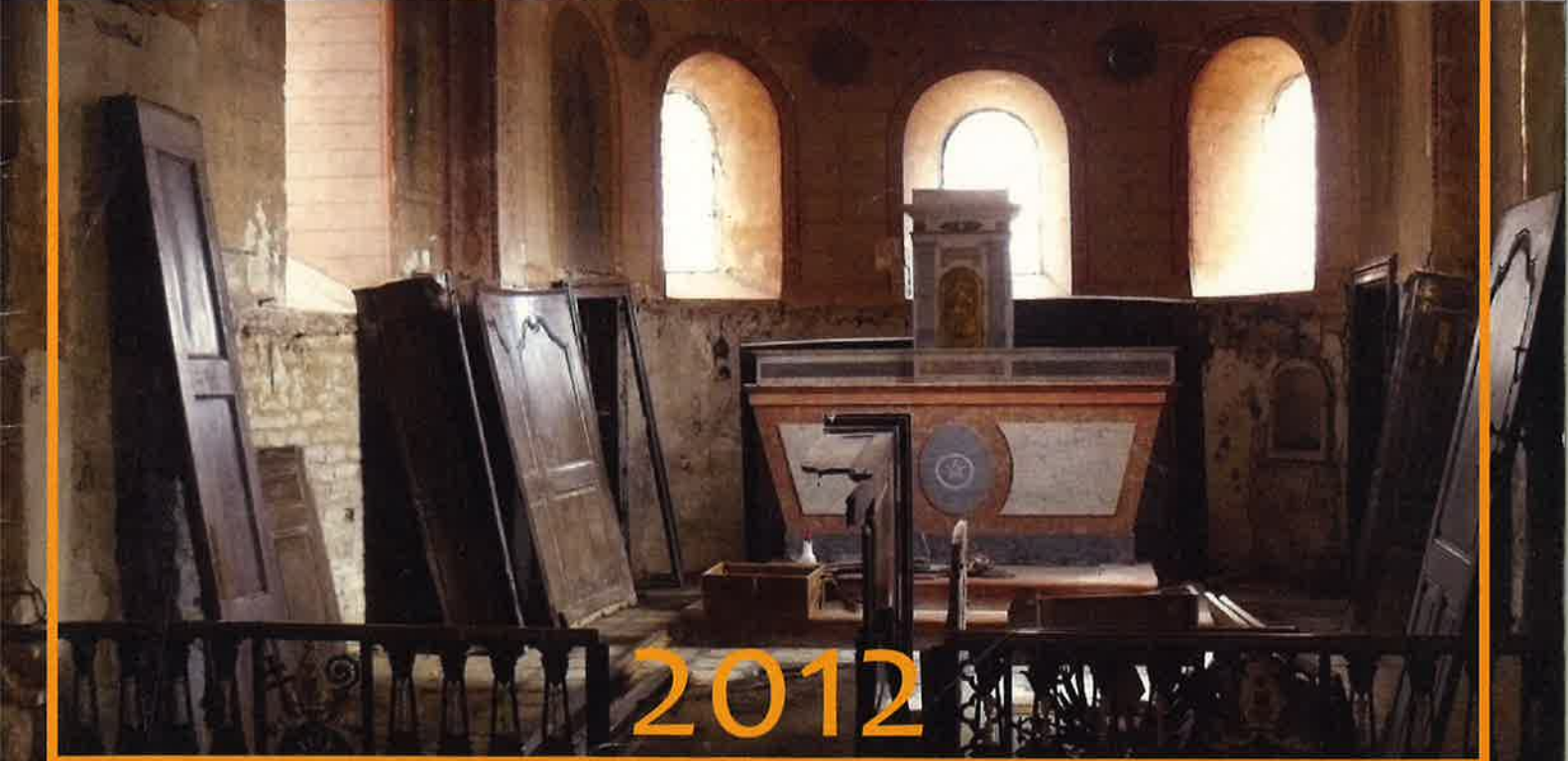


Le CHIZEROT



2012

n° 46



3 Le mot du Maire

4 La commune

Les infos...

Les chantiers...

Le budget

Le SPANC

La lône

La Communauté de Communes

Le SIVU

L'école d'Uchizy

Sommaire



20 Les Associations

Association St Pierre

Club Rencontre et Sympathie

Comité des Fêtes

Comité de jumelage

La Boule Sarrasine

Autour de la terre

Et voici ces voix là

Dessine moi un poney...

26

30 Un peu d'Histoire

Le Donjon

32 Etat civil

Les commerçants

Calendrier des Manifestations



Le Mot du Maire

A l'heure de la transition annuelle, les conseillers et moi-même avons le plaisir de vous présenter un nouveau numéro de notre gazette locale « Le Chizerot ».

Sans surprise quant à son contenu, vous pourrez prendre connaissance des travaux réalisés ainsi que ceux en cours ou programmés cette année.

Nous passerons sous silence toutes les difficultés rencontrées pendant l'exercice 2011, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des logements. Ce dossier demeure en instance, alors qu'il devrait être clos si chacune des parties avait respecté scrupuleusement ses engagements et ses obligations. Dorénavant nous nous tournons essentiellement vers l'avenir, à savoir la mise en œuvre de la seconde partie de l'opération "Cœur de Village".

En effet, 2012 verra se concrétiser la métamorphose du centre d'UCHIZY avec l'aménagement des espaces publics. Les places de l'Etang, du Marché, la rue Principale et les abords de l'église seront restructurés pour les rendre à la fois plus harmonieux et sécurisés, mais de manière raisonnée afin de conserver le côté rural de notre village. Ces travaux se conjugueront avec la réfection intérieure de l'église qui se poursuit à un rythme soutenu grâce à une équipe assidue, compétente, méticuleuse et ayant le souci du détail.

Dans ce 46^{ème} numéro vous trouverez également les rubriques habituelles concernant le budget, les activités des diverses associations, l'état civil, le calendrier des manifestations ... et une page spécialement consacrée au calcul des valeurs locatives.

A ce sujet, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour apporter une précision : si le statut de maire confère à celui-ci de nombreuses obligations et de plus en plus de responsabilités, en revanche, il ne l'investit pas de pouvoirs extraordinaires et surtout pas celui de déterminer la taxe d'habitation selon « la tête de l'habitant ». C'est le service des impôts et lui seul qui, en fonction des éléments déclarés, fixe la taxe qui vous est imputée.

Cette année il y eu effectivement certains foyers directement touchés par cette revalorisation, ceux-là même qui jusqu'alors, s'acquittaient d'une taxe non proportionnelle à leurs éléments de surface ou de confort, autrement dit inférieure à celle dont ils étaient redevables.

Vous n'ignorez pas non plus qu'à UCHIZY comme partout ailleurs, il existe une commission des impôts composée de six membres titulaires (et 6 suppléants), tous hors conseil municipal, dont un est également extérieur à la commune. Dans un tel contexte, il va sans dire que la parole du maire n'est pas prépondérante.

J'avais à cœur de faire cette mise au point suite aux doléances que j'ai reçues, tout en ayant conscience qu'une hausse substantielle d'un impôt est chose désagréable pour tout le monde.

En abordant cette nouvelle année je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal qui, souvent, travaille dans l'ombre et exprimer, une fois encore, ma reconnaissance aux bénévoles qui s'investissent dans l'animation de notre commune ; toutes les associations, à leur manière et selon leurs initiatives, sont le supplément d'âme du village.

Paul TALMARD

Infos de la Commune

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi 9h 12h - 14h30 19h
Mardi au Vendredi 9h 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tél : 03 85 40 50 20

Fax : 03 85 40 59 30

Mail : commune-uchizy

@wanadoo.fr

Site: Uchizy.fr

Une permanence de
l'Assistante Sociale
a lieu chaque semaine
le Mardi
14h30 à 16h30

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale, qui fonctionne sur un budget annexe de la mairie, mène des actions diverses vers les personnes en difficulté.

Comme chaque année, les colis de Noël ont été remis aux personnes âgées, malades ou hospitalisées de plus de 70 ans ne pouvant se rendre au repas offert par le C.C.A.S. qui se tient traditionnellement le 1er Dimanche de Février.

A partir de 80 ans, le choix est possible entre le colis et le repas. Plus de 100 personnes sont concernées par cette action.

La bibliothèque

La bibliothèque est gérée par des bénévoles, sous la responsabilité de Christine JAMES diplômée Auxiliaire de Bibliothèque, auprès de l'A.B.F.(Association des Bibliothécaires Français). Elle est ouverte les 1^{er} et 3^e mardis après-midi du mois, de 15h45 à 17h45.

Rappelons que l'emprunt des livres est gratuit pour tous.

Parents d'ici



C'est avant tout un lieu de rencontre.

Des professionnelles de l'Enfance et travailleurs sociaux (Conseil Général, Relais Parents Assistantes Maternelles, Réseau de santé des 3 rivières) proposent des temps de partages et d'échanges pour les familles et les assistantes maternelles d'Uchizy et des environs. L'équipe est présente pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs démarches, les soutenir dans leurs fonctions parentales et éducatives...

Des ateliers d'éveil pourront vous être proposés afin de passer un moment de complicité avec les enfants .

Pour ces matinées la Mairie d'Uchizy a mis à disposition la SALLE DU DONJON. Celles-ci ont lieu 2 vendredis par mois de 9h30 à 11h30

Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un plan communal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services techniques communaux) et l'organisation d'exercices.

La mise en place d'un plan communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire dans les communes dotées soit d'un plan de prévention des risques naturels (PPR), soit d'un plan particulier d'intervention (PPI).

L'Etablissement public territorial Saône-Doubs a aidé la commune dans l'élaboration de son PCS qui est maintenant pratiquement achevé.



Le travail réalisé au printemps 2009 par la vacataire recrutée par la commune a consisté à établir des fiches descriptives de chaque logement de la commune sur la base d'une visite sur le terrain, d'une photo et du plan cadastral. Cette fiche descriptive permet d'évaluer une surface pondérée pour chaque logement, conduisant directement à la valeur locative du logement, base des taxes d'habitation et foncières bâties.

Cette valeur a été déterminée en 1970, et n'a ensuite jamais été révisée. L'actualisation s'est faite au fur et à mesure des déclarations de travaux conduisant à des modifications de surface ou de confort ou par des contrôles effectués sur place.

Les fiches établies au printemps 2009 ont été comparées aux données du cadastre. Quand l'écart était supérieur à 20 %, elles ont été transmises au service des impôts en avril 2010. A partir de novembre 2010, le service des impôts a transmis aux particuliers un formulaire à renvoyer complété (4 pages avec des caractères bleus, cerfa 6650, déclaration pour locaux d'habitation et à usage professionnel).

Le service des impôts a pris en compte les données des formulaires renvoyés par les administrés, ce qui a pu conduire à une variation du montant des taxes si les données fournies ne correspondaient pas aux bases de données des impôts. Quand le formulaire n'a pas été renvoyé, le service des impôts a généralement pris en compte les données transmises par la mairie.

Des contrôles sur place ont aussi été effectués par le service des impôts.

A réception des feuilles d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, les habitants ont la possibilité de contester les bases. Dans ce cas, le service des impôts réalisera le plus souvent un contrôle sur place.

Il faut noter que l'éventuelle augmentation ne résulte pas uniquement de cette mise-à-jour, elle peut aussi découler de la réforme de la taxe professionnelle qui a conduit au transfert des parts départementales des taxes d'habitation et foncières non bâties aux communes.

Le calcul de la valeur locative

Le calcul de la valeur locative repose sur plusieurs paramètres : la surface habitable et non habitable du bien, sa catégorie - de 4 (maison de belle apparence) à 8 (apparence médiocre à misérable), un correctif de 0.8 à 1.2 relatif à l'état d'entretien, les éléments de confort exprimés en surface. Il peut ainsi être résumé de la façon suivante :

$$VL = ((SH+SD) C + SC) \text{ tarif}$$

SH : surface habitable du bien

SD : surface des dépendances et autres surfaces non habitables incorporées dans le bien (garage par exemple), des coefficients sont appliqués à ces surfaces en fonction de leur nature, (0,5 pour un garage)

C : correctif de 0,8 à 1,2 (coefficient d'entretien)
(5 m2 pour un garage)

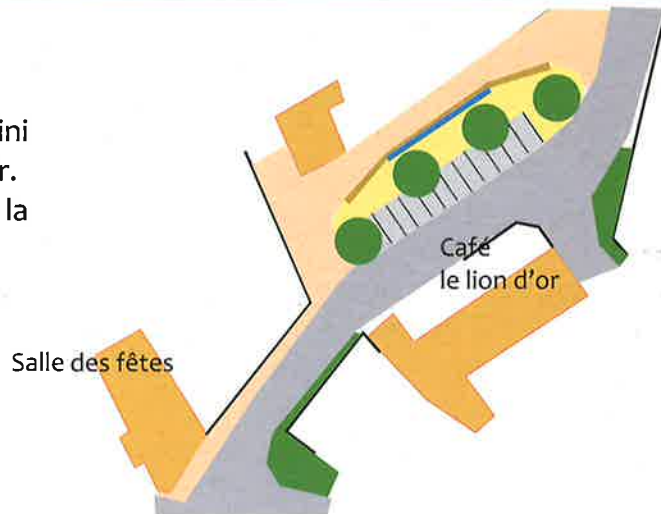
SC : éléments de confort évalués en surface
(5 m2 pour une baignoire par exemple)

Tarif : valeur attribuée par catégorie fixée dans un barème, ce tarif est actualisé tous les ans

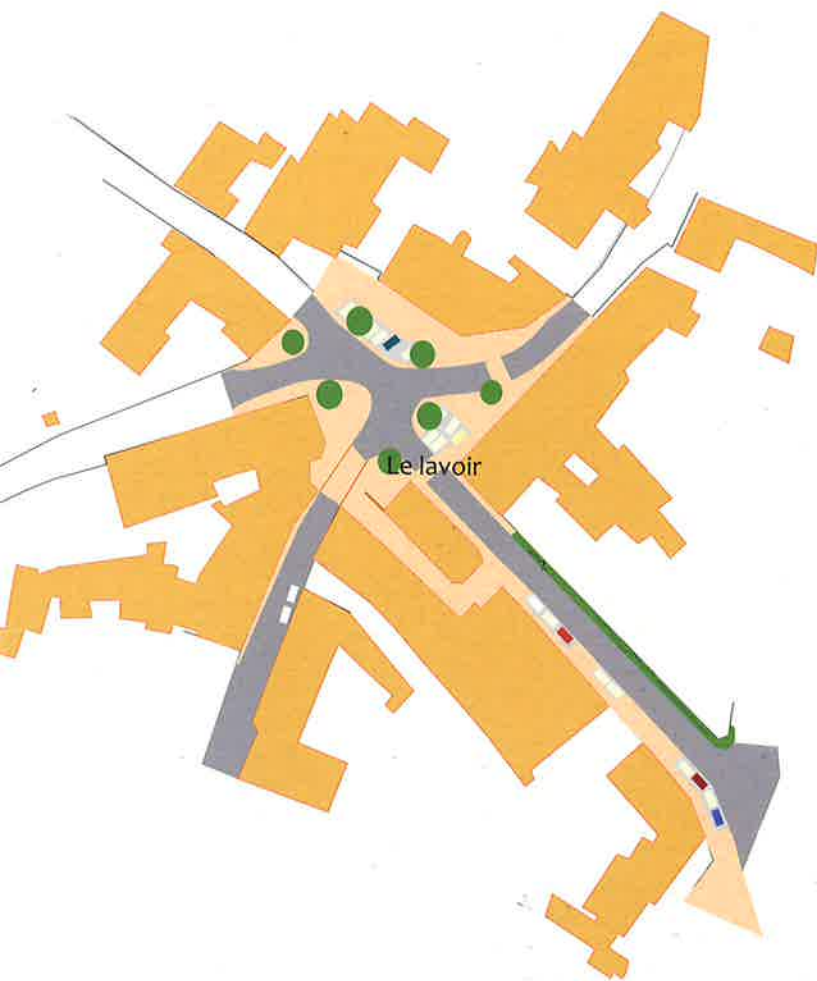
La « base » qui figure sur la feuille d'imposition (TH ou TFB) correspond, par convention, à la moitié de la valeur locative.

la Place de l'étang

L'espace de circulation est re-calibré et une mini placette vient se mettre en place contre l'abreuvoir. Et, à plus long terme, pourquoi ne pas envisager la création d'une fontaine?



Place du Marché et Rue Principale



Les surfaces de circulation sont réduites, limitant la vitesse et des zones différentes, stationnement, piétons, sont créées.

L'ensemble de la place garde un fonctionnement ouvert et les séparations enrobé noir et espace mixte en enrobé de synthèse, se feront par des caniveaux en pierre.

Quelques arbres animeront la place créant ainsi des zones d'ombrage.

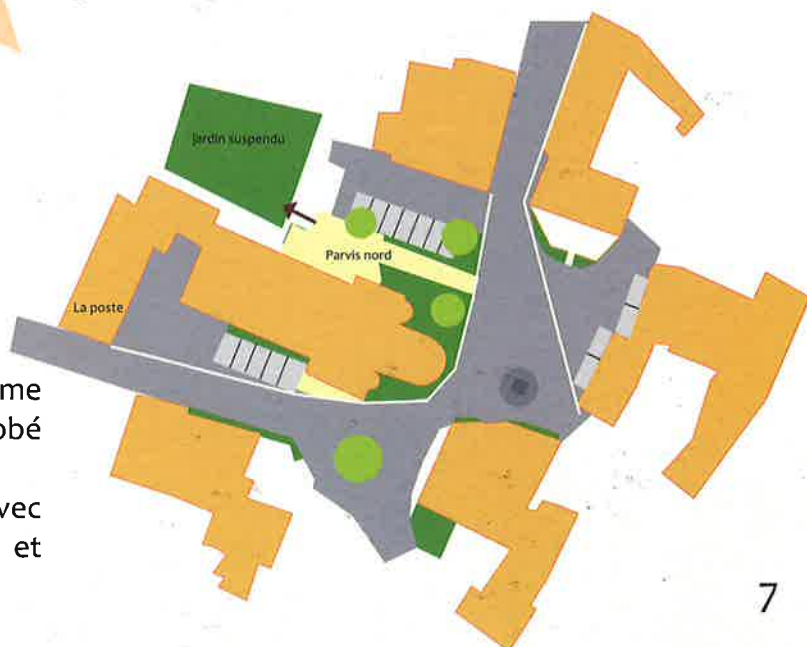
Rue Principale: le stationnement se fera côté gauche en montant et côté droit une bande herbeuse agrémentée de plantations sera réalisée..

L'intra muros et les abords de l'église

Dans ce périmètre, le principe de plate-forme unique est préservé. Une bande centrale en enrobé est délimitée par des caniveaux en pierres.

Côté nord de l'église, un cheminement piétons avec un parvis mettra en valeur l'entrée de l'église, et permettra l'accès aux "jardins suspendus".

Les zones de stationnement seront redéfinies.



Une nouvelle salle à l'école

Les parents et les écoliers ont pu remarquer l'apparition d'une nouvelle salle à la rentrée de septembre. Les travaux ont débuté en juin sous la conduite de l'architecte Alain Jaillet, et 3 mois plus tard... elle était opérationnelle.

La salle, essentiellement composée de bois et recouverte d'une toiture végétalisée, s'appuie sur la façade nord-ouest de la maternelle. Chacun pourra apprécier son intégration avec les bâtiments existants.

D'une superficie d'une cinquantaine de m², elle profite des alimentations techniques du bâtiment voisin (chauffage, eau, électricité...) et permet d'accueillir une vingtaine d'élèves de grande section maternelle et de CP. Une pente douce en bitume coloré facilite son accessibilité et celle de la maternelle. Quelques travaux ont été réalisés dans le hall de la maternelle : une nouvelle porte vitrée, un faux plafond, des murs repeints... Le tout permettant de limiter les nuisances sonores, d'améliorer l'isolation thermique et d'éclaircir la pièce.

L'espace laissé libre par le déménagement de la petite salle de classe a permis d'agrandir la cantine. Cette pièce a également été équipée d'un faux plafond pour limiter le bruit et sera repeinte prochainement.

Merci aux parents bénévoles qui ont contribué à la réalisation des faux plafonds (sous le contrôle technique de Jean-Marc PIPONNIER), et des peintures, permettant ainsi quelques économies à la commune.

D'autres travaux sont à l'étude pour cette année (changement des fenêtres, peintures...) dans les 2 salles situées en dessous de la mairie.

Cout total	84 000 € TTC
soit	70 000 € HT
Subvention département	25 000 €
Dotation globale d'équipement	30 000 €
Reste à charge de la commune	16 000 €



Le hall de la classe maternelle

Restauration de l'église

Les travaux de l'église, à l'heure où ces lignes sont écrites, battent leur plein et le calendrier sera respecté.

Transept et chœur sont pratiquement terminés, quant au gros œuvre de la grande nef il est achevé. Il reste à mettre en place les sols, les bancs et les luminaires. Une remise aux normes d'un coffret de commande des cloches impose un silence momentané à notre clocher. Mais bientôt, l'angélus ainsi que les heures retentiront comme auparavant.

Fin avril, comme prévu, tout devrait être en place, et nous découvrirons notre église dans toute sa splendeur.

Rendez vous à tous ceux qui le désirent pour une inauguration digne de cette rénovation, qui, aux dires des professionnels, s'avère être une véritable réussite.

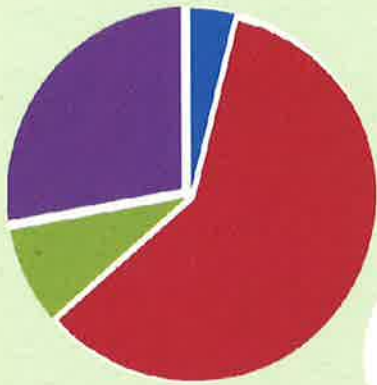


Le budget

en fonctionnement **536 250 €**

Les Recettes

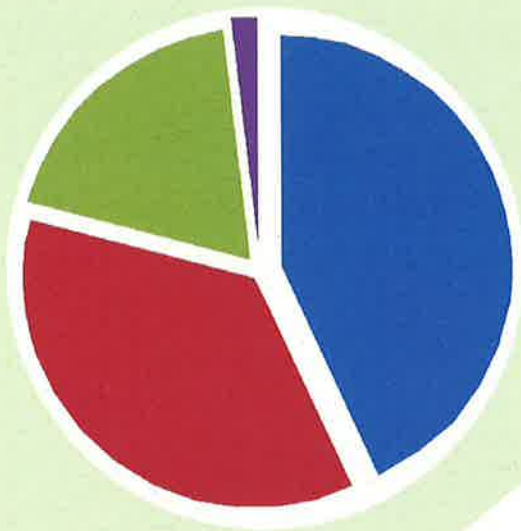
Produit du domaine et ventes diverses	20 950€
Impôts et taxes	319 000€
Revenus immobiliers	47 000€
Dotations, subventions, participations	149 000€



Opération d'ordre	30 148€
Taxes (TVA + TLE) + Excédents de fonctionnement	266 705€
Subvention d'investissement (église, coeur de village, école)	289 249€
Prévision emprunts	830 118€

Les Dépenses

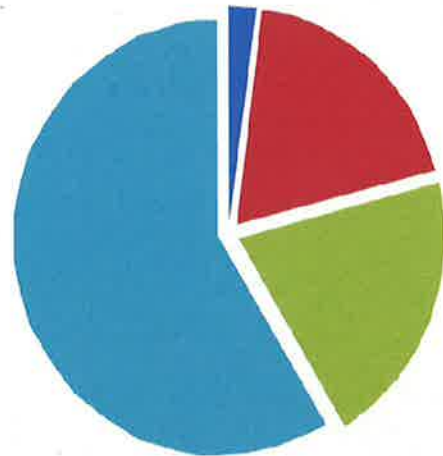
Charges de personnel, y compris charges sociales.	231 500€
Charges à caractère général (bâtiments, scolaires...)	192 553€
Opération d'ordre	102 047€
Charges financières et charges exceptionnelles.	10 150€



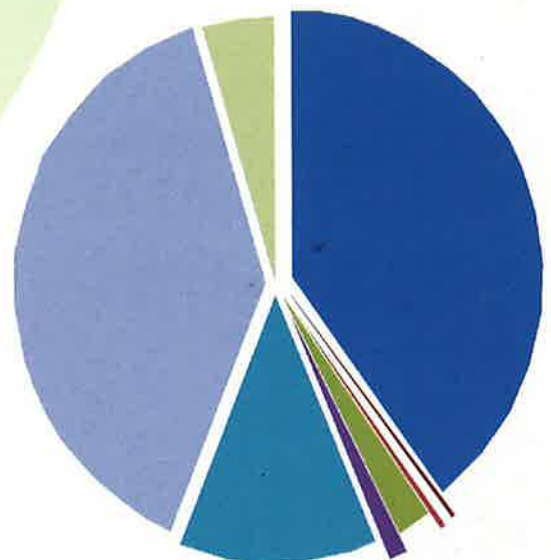
Le budget

en investissement **1 416 220 €**

Les Recettes



Les Dépenses



Déficit d'investissement reporté	563 730€
Remboursement emprunt (capital)	5 200€
Frais étude et maîtrise d'oeuvre (école, coeur de village)	32 155€
Terrain multisports	12 000€
Amortissement sur travaux	4 200€
Travaux et acquisitions de matériel	178 700€
Travaux en cours (église, coeur de village)	555 320€
Travaux voirie	64 915€

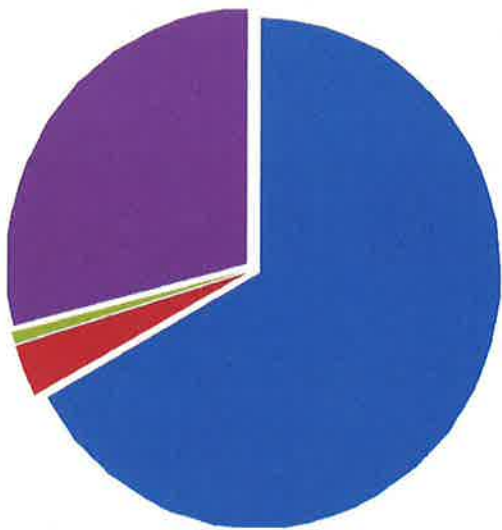
Le budget d'assainissement

investissement

443 000€

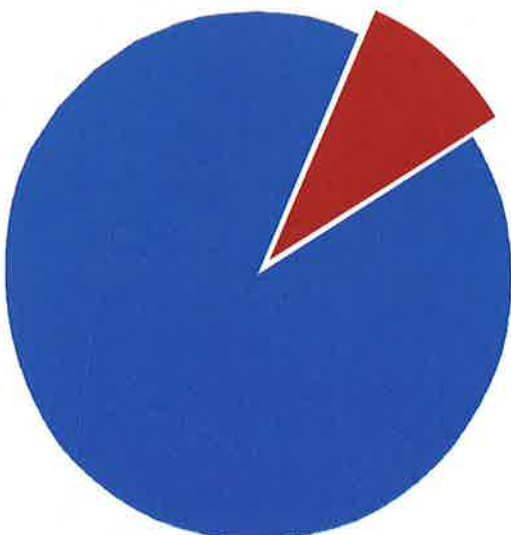
Les Dépenses

Reports antérieurs	296 442€
Ordre section fonctionnement	15 000€
Frais financiers	3 600€
Travaux	127 957€



Les Recettes

Dotation amortissement	43 000€
Emprunt	400 000€

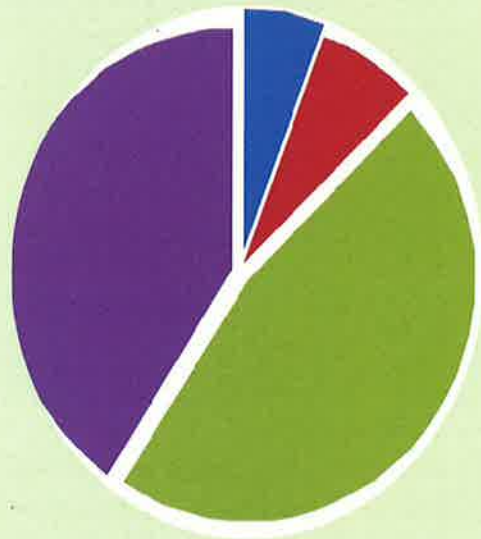


fonctionnement

92 578€

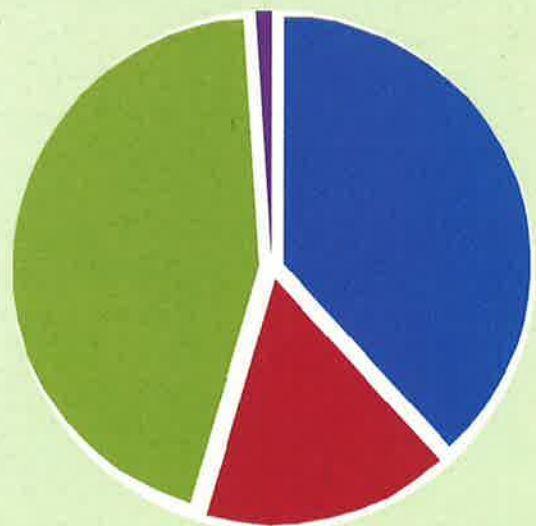
Les Dépenses

Charges financières	5 200€
Gestion courante	6 500€
Dotations amortissements	43 000€
Divers	37 878€



Les Recettes

Excédents antérieurs	35 403€
Ordre section investissement	15 000€
Ventes produits et services	41 175€
Subventions et primes	1 000€



SPANC

Service public d'assainissement non collectif



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public financé par les redevances des usagers dont la mission est d'assurer le contrôle de l'assainissement non collectif. Pour effectuer ces missions, les agents du SPANC peuvent accéder aux propriétés.

Les communes ont pour compétences obligatoires:

- .De mettre en place un SPANC, et ce depuis 2005.

- .D'identifier sur leur territoire les zones dépendant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif. Ce zonage est déjà réalisé sur la commune d'UCHIZY.

- .De faire contrôler toutes les installations procédant de l'assainissement non collectif au moins une fois, avant le 31 décembre 2012.

Il faut distinguer le contrôle (diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien réalisé par les agents du SPANC) de l'entretien courant de l'installation qui reste à la charge de l'occupant (produits de la fosse toutes eaux, vidange, etc....)

- .De faire examiner les installations neuves ou à réhabiliter : demande préalable de la conception joint à tout dépôt de demande de permis de construire.

- .De percevoir une redevance auprès des usagers.

- .De mettre en place un contrôle périodique au moins une fois tous les 10 ans.

A l'issue du contrôle, la commune établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires et préconise les modifications à apporter pour être en règle avec la réglementation en vigueur, les travaux devant être réalisés dans un délai de 4 ans. A compter du 1er janvier 2013, ce document de contrôle devra être joint au dossier de diagnostic technique en cas de vente.

Les bourgs appartenant à la Communauté de Communes du Tournugeois ont décidé de transférer ce domaine de compétence à la Communauté de Communes. Celle-ci a choisi de recourir à un marché de prestation de services.

En outre, la Communauté de Communes peut assurer des compétences complémentaires facultatives :

- .Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien ou les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations

- .Pourvoir au traitement des matières de vidange issues des installations.

- .Fixer des prescriptions techniques pour les études de sols en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation.

Toutes les installations devront avoir été contrôlées avant le 31 décembre 2012. Une réunion sera organisée par la Municipalité pour les personnes concernées sur la commune d'UCHIZY.

Concours photos

ZOOM sur notre commune...

Afin d'agrémenter le nouveau site internet de la commune et le prochain bulletin communal nous vous proposons cette année un concours photos, dont le thème est

"notre village".

Pour participer il suffit de nous faire parvenir vos photos par courriel ou sur support papier à la mairie.

Seules conditions: être d'accord pour mettre ces photos gracieusement à la disposition de la commune.

La date limite est fixée au 30 Septembre 2012.

Les meilleures photos seront récompensées.

A vos appareils!

Le Repas de Quartier de la rue du Puits

a toujours autant de succès ...



Les puces du mois de Décembre avec une vingtaine de maison ouvertes ont été fort appréciées des Chizerots et des nombreux visiteurs de l'extérieur.

Gym'Attitude

Pour la saison 2011 2012 , forte de 35 adhérents, une association "Gym'attitude" a été créée pour gérer les cours, avec Joanna TONNEAU- présidente , Marylène SALLET- secrétaire et Gisèle PIPONIER- trésorière . Un grand merci au Comité des Fêtes qui gérait l'activité jusqu'à aujourd'hui. Les horaires des cours de gym adultes et enfants restent inchangés

Mercredi de 18h15 à 19h15 enfants. 19h30 à 20h30 adultes.

Jeudi de 19h15 à 20h15 adultes.

Renseignements: 03 85 40 56 92 , 03 85 40 57 20

La paroisse St Philibert en Tournugeois nous communique l'Horaires des messes à 18h.

JANVIER , le 7 à Vers, le 14 à Plottes, le 21 à Royer, le 28 à Lacrost.

FEVRIER, le 4 à Mancey, le 11 à Préty, le 18 à Le Villars, le 25 à Martailly les Brancion.

MARS, le 3 à Farges les Macon, le 10 à Boyer, le 17 à La Chapelle sous Brancion, 24 à Ozenay, le 31 à La Truchère.

AVRIL, le 7 à Vers, le 14 à Plottes.

Le Dimanche 9h Ste Madeleine et 10h30 à l'Abbaye de Tournus

Restauration écologique de la lône d'Uchizy

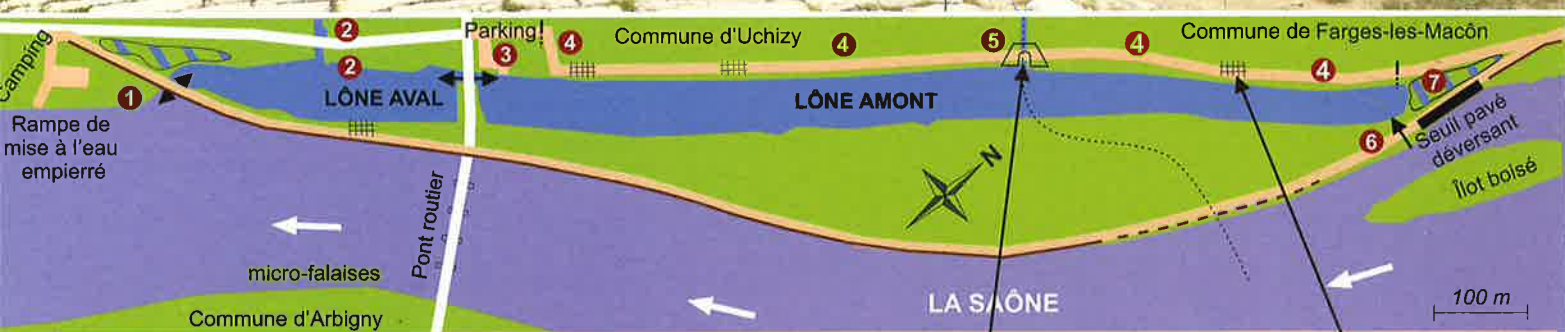
Au cours de la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle, pour des raisons d'améliorations des conditions de navigation (halée à l'époque), un nouveau chemin de halage est construit en rive droite du cours principal de la Saône. Ceci a pour but d'isoler le bras rive droite en conservant toutefois une connectivité hydraulique aval (aqueduc voûté en pierres) et amont (seuil pavé déversant). En 1865, lors de la construction du pont routier et de sa rampe d'accès rive droite, le site est coupé en 2, mais la connexion hydraulique amont-aval est partiellement conservée par la construction d'un aqueduc voûté en pierres.

Depuis plus de 150 ans, l'isolement hydraulique partiel de cette lône a entraîné une forte sédimentation. On constate qu'elle a perdu environ 9 000 m² de sa surface en eau et présente une hauteur de sédiments fins pouvant atteindre 1,50 m. Ce milieu annexe de la Saône constitue une richesse écologique très intéressante qu'il faut préserver et des mesures de gestion et d'entretien sont devenues indispensables.

Pour limiter la vitesse de sédimentation, des travaux d'amélioration de la connexion hydraulique ont été réalisés: abaissement du seuil déversant à l'amont et amélioration des conditions d'écoulement des aqueducs intermédiaire et aval. La lône aval a été fortement comblée par des apports sableux provenant du ruisseau de Bettevoux. Ceux-ci ont été extraits et évacués, et un bac désableur a été réalisé pour dorénavant, les piéger en amont.

La valorisation touristique et patrimoniale de ce site remarquable a été prise en compte par la réouverture de l'ancien chemin de halage utilisé jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle nécessitant la reconstruction d'un ouvrage voûté en pierre. Plusieurs petits aménagements sommaires ont été réalisés permettant d'observer dans de bonnes conditions la faune présente sur ce site.

Ces travaux ont été réalisés par la VNF. La commune a procédé à des achats et échanges de terrains. Reste à sa charge l'entretien du bac désableur et de la rampe d'accès à l'aqueduc, ainsi que du sentier ouvert sur l'ancien chemin de halage.



- 1 Amélioration de la connectivité aval hydraulique et piscicole, entre la lône et la Saône.
 - 2 Création d'un bac désableur sur le ruisseau de Bettevoux et évacuation du cône de déjection existant (sable).
 - 3 Création d'une voie d'accès et d'une plate forme pour évacuation des embâcles, aménagement d'une mise à l'eau sommaire pour travaux de faucardage et de suivi écologique.
 - 4 Réouverture d'un cheminement piétonnier sur l'ancien chemin de halage.
 - 5 Restauration du ponceau voûté en maçonnerie pierres.
 - 6 Abaissement du seuil amont déversant.
 - 7 Evacuation butte amont.
- Fermeture accès engins motorisés
 — Perré.
 ↔ Connectivité hydraulique.
 |||| Poste d'observation.



● Les travaux de construction de la future **maison médicale** ont démarré le 17 janvier 2011. La maison de santé regroupera 4 médecins généralistes, 1 podologue, 1 diététicienne, 3 kinésithérapeutes et 7 infirmier(e)s. Elle devrait être opérationnelle le 2 avril 2012.

● 3 **terrains multisports** ont été implantés sur les communes de Tournus, Uchizy et Lacrost et le terrain de basket de Martailly-lès-Brancion a été rénové.

● La Communauté de communes a recruté une **chargée de mission « développement économique »** qui accompagnera les implantations et le développement des entreprises sur le territoire en collaboration avec l'Agence de développement économique du Mâconnais Val de Saône. Elle pilotera notamment le projet de création et de développement d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises, dont l'opportunité a été confirmée par le cabinet *Katalyse* en charge de l'étude.

● La réflexion sur les futurs locaux administratifs de la Communauté de Communes est également liée à celle d'une **mise en commun** de divers moyens et matériels de type sel de déneigement, commande groupée de papiers, acquisition d'un tracteur ou d'une roto faucheuse etc. en vue de permettre aux **communes de faire des économies** d'échelle.



Le saviez-vous ?
près de 250 000 personnes visitent
chaque année l'abbaye Saint-Philibert.

Un levier important du développement économique local

L'élaboration d'un schéma de développement touristique a été confiée au cabinet SOMIVAL. Une table ronde a notamment été organisée avec les acteurs locaux du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, artisans, office de tourisme, agence de développement touristique...) afin d'identifier ensemble les atouts et les faiblesses de notre territoire.

Environnement et gestion des ordures ménagères

Des actions ont été reconduites en 2011, telle que l'**initiation des enfants au recyclage** grâce à un programme de jeux ludiques sur le tri, une visite guidée et animée de la déchetterie et une opération « **nettoyons la nature !** » pour les élèves de l'école Saint-Valérien et de l'EPMS de Tournus ainsi que les classes de 6ème du collège En Bagatelle.



L'ouverture de la ressourcerie "Rien n'se perd" gérée par l'association Economie Solidarité Partage est installée sur le site du Pas Fleury à Tournus. La recyclerie a démarré son activité au mois de février et permet de donner une seconde vie à nos mobiliers usagés.

Conformément à l'article L514-5 du code de l'environnement et aux instructions de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'activité professionnelle 'quai de transfert' des ordures ménagères a été séparée de l'activité 'déchetterie' fréquentée par les usagers. En outre, des garde-corps devant les bennes non encore équipées ont été mis en place pour la sécurité des personnes afin de prévenir les risques de chutes.

Commémorations

18 juin



11 novembre



Les Conscrits

de l'année en 1 de Farges-les-Mâcon, Chardonnay et Uchizy ont dignement fêté l'événement.



SIVU

Uchizy-Montbellet

La compagnie des sapeurs pompiers

L'année 2011 a été très importante tant par son nombre d'interventions, que par l'acquisition de nouveaux matériels. En effet, les membres du bureau du SIVU ont accepté de nous octroyer un budget supplémentaire pour l'achat d'un camion incendie d'une capacité de 3000 litres d'eau embarquée, ce qui permet de faire face à des sinistres de plus grande importance. Le deuxième investissement fût l'achat de deux A.R.I (appareil Respiratoire Isolant) afin de ne pas respirer les fumées toxiques pendant les incendies.

Avec plus de 80 interventions comme secours à personne, accidents sur voie publique, feux de cheminée, essaim d'hyménoptères, etc.... les semaines de garde furent bien remplies.

Une nouvelle recrue en la personne de Stéphanie LACROIX (UCHIZY) est venue étoffer la compagnie.

Je voudrais remercier tout particulièrement toute mon équipe pour le travail effectué (interventions, manœuvres, stages, etc....), pour leur professionnalisme en rappelant qu'ils sont pompiers volontaires.

Un grand merci à nos élus des deux communes pour leur soutien dans nos tâches quotidiennes

Sergent Chef BORNUIAT Sébastien



L'Amicale des Sapeurs Pompiers

C'est par une belle journée ensoleillée que s'est déroulée ce 3 juillet l'incontournable brocante organisée par l'amicale des sapeurs pompiers. Avec ses 90 exposants, les nombreux visiteurs pouvaient déambuler et chiner dans les allées. "Merci à tous les participants et au 1er Juillet 2012". L'Amicale des sapeurs pompiers d'Uchizy organise un voyage de 3 jours en Juillet à ANTIBES, Marinland.

Merci aux Pompiers retraités pour leurs dons à l'Amicale.



Ecole d'Uchizy



Beaucoup de nouveautés cette année à l'école d'Uchizy, la principale étant bien sûr le départ à la retraite de M. Bernard GRILLET. En effet, après une belle et longue carrière toute dédiée à l'enseignement et à la direction d'école, M. GRILLET a pris sa retraite en juin et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il a fait ses adieux à ses élèves et à ses chères collègues.

A priori, la tâche de lui succéder semblait difficile, mais Mme Elodie BIDARD a relevé le défi avec enthousiasme et détermination. Depuis la rentrée, elle jongle entre ses responsabilités de directrice et ses élèves de CM1-CM2, soutenue dans sa tâche par le reste de l'équipe et par les parents d'élèves.

Les projets sont nombreux cette année : vente de sacs de courses, participation des CM au « Marmots Raid », marché de Noël, concours de dessins ... Plus que jamais, l'école d'Uchizy est une école vivante !

L'autre grande nouveauté de cette année scolaire a été l'ouverture d'une nouvelle salle de classe. Cette classe, à l'architecture moderne et audacieuse est accolée à la maternelle. Sa structure en bois et son toit végétal en font un bâtiment très différent du reste de l'école mais qui s'intègre, néanmoins, parfaitement à l'ensemble du groupe scolaire. L'équipe éducative s'est réjouie de la construction de cette belle classe qui dote l'école d'Uchizy de cinq vraies salles.

Peu de changements dans le reste de l'équipe, Mmes BARBIER, BENEDETTI, LAYES ET RICHART sont toujours en poste. Gisèle PIPONNIER gère la garderie, la cantine et le ménage, secondée par Isabelle VERRAND. Elizabeth GROZELLIER, notre ATSEM de maternelle aide au bon déroulement de la journée des petits.

Sarah NIMMEGEERS prend en charge les CM1-CM2 tous les vendredis. Stéphanie RICHARD assure les divers remplacements des maîtres dans toute la circonscription de Tournus.

L'école accueille une nouvelle EVS, Valérie PANNETIER qui aide les élèves en difficulté.

Enfin, nous avons dû dire au revoir à Joanna TONNEAU, notre intervenante en anglais dont le contrat n'a malheureusement pas été renouvelé par l'Education Nationale. Qu'elle sache que nous la regrettons.



Pot de départ de Mr GRILLET

Fête de l'école



Mr GRILLET et toute l'équipe



même les "très grands" ont donné de la voix...

La Caisse des écoles

C'est une association présidée par la directrice Elodie BIDARD dont tous les parents sont membres. Pour alimenter "La caisse de l'école", des manifestations (marché de Noël, ventes de crêpes, buvette, repas du carnaval ainsi qu'un repas champêtre qui suit la fête de fin d'année scolaire) sont organisées par les parents élus au conseil d'école et quelques autres motivés et volontaires. Les bénéfices permettent de financer les activités extra scolaires (sorties de fin d'année pour toutes les classes, activités poney, intervenants extérieurs...).



La Cantine

La cantine est agrandie suite à la construction de la salle multifonctions, et des aménagements ont été effectués pour les enfants de maternelle.

L'effectif étant d'environ 45 à 50 enfants par jour, un seul service a été mis en place avec les deux agents, Gisèle PIPONNIER et Isabelle VERRAND, afin que les enfants puissent prendre leur repas dans les meilleures conditions possibles (service, intempéries et bruit). Les travaux réalisés par quelques bénévoles pendant les vacances de la Toussaint ont été très appréciés.



Lors de notre assemblée générale du mois de mai, plusieurs sujets ont été traités, qui accompagnent l'avenir de notre association : les travaux de rénovation de l'intérieur de notre église venaient de commencer et l'assemblée a autorisé son président à participer à la création d'une Fédération des associations culturelles de notre région.

Avec la forte volonté du Maire et de son Conseil municipal, les travaux de restauration intérieure de l'église ont effectivement commencé au mois d'avril et devraient être terminés au printemps 2012.

Le résultat sera magnifique, déployant les belles couleurs du décor polychrome du 19^{ème} siècle dans le chœur et le narthex et montrant pour la nef et ses bas-côtés une grandiose voûte blanche aux arcatures vieux rose.

Le décapage des enduits a révélé plusieurs trouvailles, la plus importante concernant la peinture du mur ouest de transept sud : la peinture connue de 1,20m², classée à l'inventaire des Monuments Historiques (saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin), est apparue dans un vaste décor sur deux murs, avec voûte étoilée. Des colonnes et des sphères de marbre sont traitées en trompe-l'œil sur une vingtaine de m², le décor est entouré d'une riche frise à rinceaux. Il fait apparaître la date de 1631 et des armoiries à 3 têtes de maures sur fond jaune avec pal en gris clair. Ce pourrait être les armoiries de la famille Morel des Ecuyers (les anciens chizerots se souviennent du château des Ecuyers disparu il y a 65 ans). Une étude est à faire.

Je pense que cette peinture était le retable d'un autel dédié à saint Claude et représente celui-ci venant de démissionner (rendre sa mitre) pour retourner à son couvent de Saint Oyand.

Il faut noter que les tableaux de l'église sont en cours de restauration chez une spécialiste d'Uchizy.

Une inscription du 17^{ème} siècle apparaîtra à nouveau au-dessus de la porte sud : « Que le Seigneur dirige votre entrée et votre sortie »

Je demande aux chizerots et à leurs amis de ne pas oublier que les dons (actuellement fiscalement déductibles) à la Fondation du Patrimoine sont reversés au budget du chantier.

Lors de la même assemblée générale, j'ai annoncé la création d'un Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus et ensuite participé à la création d'une Fédération des Associations Partenaires de ce Pays d'Art et d'Histoire (FAPPAH).

Pour l'Association Saint-Pierre d'Uchizy il s'agira ensuite de travailler à la valorisation de l'ensemble du patrimoine de notre commune et de participer au développement du Pays d'Art et d'Histoire.

Il serait bien, pour cela, que notre conseil se rajeunisse, autour d'un nouveau président

Jacques TRÉMEAU, Président



Le décor 17^{ème}

Restauration intérieure de l'église St-Pierre d'Uchizy



Fondation du
Patrimoine Bourgogne
88 rue J J Rousseau
Bp25105 - 21051
DIJON
03.85.65.79.93

Chaque don permettra de redonner
une
nouvelle vie à ce témoin de notre
histoire.

Bon de souscription disponible auprès
de la Mairie et de l'association St Pierre



Voyage dans les Htes Alpes,



Randonnée



Anniversaire



Gouter . Jeux



Pique-nique

2012, nouvelle année qui commence, alors, bons vœux à tous, souhaits sincères...

Au mois de novembre prochain, nous fêterons les 35 ans du club : 35 ans de « rencontres et sympathies » et d'amitiés. Les réunions, goûters, jeux, anniversaires, repas, animations, concours, ateliers, gymnastique, marches, randonnées, pétanque et voyages (3 jours dans les Hautes Alpes en 2011...) ont été créés au fur et à mesure. Ces activités se reconduisent chaque année avec toujours autant de diversité et de plaisir pour que chacun trouve ce qu'il préfère, dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Bien sûr l'appartenance à la Fédération des Aînés Ruraux, avec tous ses avantages, ajoute un grand intérêt et apporte un plus à notre club.

Pour vous tenir au courant de toutes ces possibilités, nous vous invitons à venir assister à notre AG, qui aura lieu le **mercredi 11 janvier 2012** à la salle du Donjon à **14h00**.

Tous les projets pour cette année 2012 seront annoncés.



Fidèle à sa réputation, le Comité des fêtes d'UCHIZY a animé l'année 2011 selon un calendrier désormais bien rôdé. Après avoir dressé, le 5 février, au cours de son Assemblée Générale, le bilan de l'année 2010, bilan positif, il s'est attelé à la préparation des festivités de l'été et de l'automne 2011.

Comme à l'accoutumée, le **loto** a ouvert la « saison », le 26 juin, dans une ambiance plus que chaleureuse, ne serait-ce que du fait de la météo ! Mais aussi grâce à une salle des fêtes quasi pleine (120 participants) et de nombreux lots attractifs, récoltés par Annick et Claire, dont le clou fut un écran plat LCD 82 cm gagné au dernier tirage par Mme CHERVIER de Replonges (01). Moins de chance, le 13 juillet, pour le **feu d'artifice** et le bal traditionnel, malgré la discothèque mobile « As des Fêtes » qui menait la danse. Pluie orageuse et fraîcheur inhabituelle ont perturbé la soirée et certains participants, découragés et frigorifiés ont abandonné les lieux avant le lancement des fusées, orchestré par Dominique et Jean-Claude. On espère de meilleurs auspices en 2012.

Le 6 août, le **repas champêtre**, réunissant 170 convives, entamé avec une température clémente de bon augure, eut droit à une courte mais violente averse orageuse qui rinça quelques attablés en bordure des tentes et la piste de danse. Heureusement le reste de la soirée se déroula plus calmement et la petite pluie fine qui s'invita par moment n'empêcha pas les participants qui le désiraient de danser tard dans la nuit, avec le duo « J.P. Genette et S. Bretaire ».

C'est sur le thème des épices que furent accueillis les participants au **repas dansant**, le 8 octobre à la salle des fêtes. Les tables étaient dressées dans les couleurs chaudes d'ocre et de jaune. 110 personnes se régalerent de moules, unanimement qualifiées d'excellentes, accompagnées des incontournables frites. L'animation était assurée par l'orchestre « Tempo 4 ». Bref, une soirée d'automne réussie.

Le 4 décembre, le Comité clôture ses activités par la **Brocante de Noël**, dédiée aux enfants qui veulent échanger, vendre ou acheter des jouets et à leurs parents qui peuvent faire de même avec matériel de bébé et vêtements d'enfants.

Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent dans la réussite de ces animations, aux « gros bras » qui véhiculent tables et matériels divers, aux « moins gros bras » qui s'attèlent à la décoration, au service ... et qui seront encore là, l'an prochain, prêts à faire au mieux et ainsi contribuer à la vie du village.



Repas champêtre



Repas dansant



Brocante de Noël



Loto d'été

Comité de jumelage Uchizy - Harthausen

L'année 2011 a débuté avec la traditionnelle «soirée choucroute» le 26 février, au cours de laquelle nous avons accueilli plus de quatre-vingts convives. Parmi eux, dix sept membres du comité de jumelage de Harthausen avaient fait le déplacement pour le week-end. Les retrouvailles ont été aussi chaleureuses qu'à l'accoutumée, et la soirée fut fort sympathique. Malheureusement la pluie ne nous a pas permis de profiter pleinement du terrain de boules et des balades envisagées avec nos amis Allemands.

Le week-end du 7 mai, quatre membres du Comité d'Uchizy se sont rendus à Harthausen, à l'occasion de leur soirée "fruits de mer". Cette soirée à l'atmosphère très amicale - suivie d'une soirée barbecue le lendemain - un concert d'orgue à Spire (Speyer), ainsi que les bords du Rhin inondés de soleil, nous a laissé le souvenir d'un petit "morceau de vacances".

Nous sommes ensuite allés leur rendre visite à Harthausen du 13 au 15 août, durant la fête patronale. Nous partîmes 14, mais par un prompt renfort (de cyclistes) nous nous vîmes une vingtaine en arrivant à destination ! Les courageux cyclistes sont venus ravir la coupe du challenge, en attendant la revanche en 2012 ! Nous avons passé trois jours extrêmement agréables entre la grange du comité de jumelage, la fête proprement dite, et une visite de Spire.

Ce voyage a aussi été l'occasion d'un fructueux échange d'idées pour les rencontres de l'année prochaine.

L'année s'est terminée par un loto les 1er et 2 octobre.

2012 sera l'année des nouveaux projets, avec notamment l'organisation de nombreuses festivités au cours d'un week-end franco-allemand les 19 et 20 mai.



La Boule Sarrasine

La saison bouliste 2011 est terminée, comme de coutume elle fût bien chargée, mais grâce au bénévolat de tous nos adhérents elle s'avéra bonne dans l'ensemble.

Nous avons organisé 4 concours officiels, avec une participation de boulistes très convenable, plus de 80 joueurs pour notre concours vétérans quadrette et une moyenne de plus de 50 joueurs pour nos 3 concours doublettes. Merci à tous ces boulistes et particulièrement à tous ceux "extérieurs" à notre société qui chaque année viennent nombreux. En plus nous avons organisé les Eliminatoires 4ème division tête à tête du Secteur n°2, un vrai succès avec plus de 50 joueurs. L'accueil et le cadre y sont sans doute pour beaucoup. N'oublions pas que nous possédons un des 4 plus beaux Boulodromes extérieurs de la Saône et Loire.

Nos soirées du Vendredi soir sont toujours aussi sympathiques, encore merci à tous, ainsi qu'aux épouses qui oeuvrent pour la préparation de nos repas.

Meilleurs voeux à tous

Concours VETERANS quadrette.....Mardi 17 AVRIL
Plateau AS du Secteur n°2Samedi 21 AVRIL
Concours 3 et 4 Double challenge JosserandDimanche 24 JUIN
Concours 3 et 4 Double-challenge BourgoisLundi 30 JUILLET
Concours 3 et 4 + 1ère division en NocturneVendredi 3 AÔUT

Programme
2012



Hébergée dans l'atelier céramique d'Isabelle Rouaze, l'association « Autour de la terre » propose des cours de poterie et de modelage. Un mercredi sur deux, des enfants viennent s'exercer au travail de la terre sur un thème proposé. D'autres jours, ce sont les adultes qui se réunissent dans l'atelier dans une ambiance chaleureuse, pour y confectionner toutes sortes d'objets en terre qu'ils émaillent et décoorent avant de les cuire dans le four d'Isabelle.

Deux fois par trimestre, un modèle vivant pose et permet aux élèves de s'exercer au travail de modelage et de sculpture.

Cette année, nous avons profité de l'ouverture des ateliers de potiers au mois de mars pour organiser une cuisson en fosse dite « Pit-Fire ». Chaque élève avait fabriqué un objet pour l'occasion. Un beau feu et une belle journée sous le soleil ! Une semaine plus tard, le foyer enfin refroidi, nous avons pu découvrir, la beauté de l'enfumage sur les poteries.

Pour tous renseignements sur les activités de l'association s'adresser à : L'atelier d'Isabelle Rouaze - place du marché, (à gauche du bureau de tabac) ou bien téléphoner au 03 85 40 54 60 - 06 48 19 33 77 courriel: autour-de-la-terre@orange.fr, site: www.isabelle-rouaze-ceramiques.com

L'allumage du Pit-Fire



Et Voici ces Voix là

Association dont le siège social est en mairie d'UCHIZY, se compose d'une vingtaine de membres issus d'UCHIZY, mais aussi venus des communes environnantes : MONTBELLET, ARBIGNY, LACROST, VERS, CUISERY.

Trois manifestations ont étayé la saison 2010/2011.

Première sortie à l'automne 2010 dans la commune de PRETY, pour offrir un petit concert à un public très hétéroclite. L'association « entraide pour le BENIN » avait organisé cette soirée, et le groupe, dans sa presque totalité, avait répondu présent.

Deuxième manifestation : Cabaret dans la salle de MONTBELLET le 14 mai 2011. Salle quasi pleine, grâce à l'implication de chacun des membres de l'association. Ce fut une belle soirée et nous avons pu noter la présence de beaucoup de CHIZEROTS, ce qui ne manque pas de nous réjouir. Il faut dire que le programme donnait envie. Après l'ouverture de la jeune OPHELIE, le groupe donna son concert et dès l'entracte finie, « LES INTERN'S » ont pris la relève. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, ils nous ont ramené dans les années 60 et ce fut pur régal. Belle et bonne soirée !

Le président de l'association remercie tous les sponsors qui ont permis d'assurer correctement cette soirée, qu'ils soient CHIZEROTS ou d'une autre commune.

Troisième manifestation à MONTCEAUX RAGNY, au théâtre de verdure, le 3 juin 2011. Belle prestation devant un public qui a su participer à la soirée.

Le groupe se porte bien, quant au nombre et à son unité. Trois nouveaux CHIZEROTS se sont joints à nous et nous espérons voir arriver d'autres choristes et plus particulièrement des hommes.

Le président : BISSAY Bernard



L'Association "Dessine-moi un poney" a été créée dans le but de soutenir et promouvoir le Centre Équestre d'Uchizy.

C'est une saison 2010/2011 riche en évènements qui se termine pour le Centre Equestre et l'Association avec notamment :

- l'organisation de nombreux concours de sauts d'obstacles
- un concours de dressage en juin 2011 organisé sur 2 jours avec une sympathique soirée cavaliers animée par le Groupe "cRock More !"
- la participation aux Championnats de France à la Motte Beuvron
- un concours sauts obstacles amateur les 2 et 3 septembre. Durant ce concours se déroulait également un Salon sur le Développement durable et produits bio organisé par Didier LAVROFF, ce salon regroupait différents exposants et a attiré de nombreux visiteurs.
- le repas de Noël pour clôturer cette année 2011

Cette nouvelle saison 2012 débute avec le même dynamisme puisque il est prévu :

- Du 30 Avril au 3 Mai : Grand Open de Bourgogne à Cluny avec la participation de tous les Centres Équestres de la région
- Jeudi 17 Mai : Concours Saut obstacle Club Ponam et Equifun
- Dimanche 3 Juin : Concours Saut Obstacle Club Ponam - Finale Départementale Ponam 2012 et Equifun
- Samedi 23 et Dimanche 24 Juin : Concours de Dressage Grand Régional
- Dimanche 29 Juillet ou Dimanche 5 Août (date à reconfirmer) : Concours complet Club Ponam
- Samedi 1 et Dimanche 2 Septembre : Concours saut obstacle Amateur Pro
- Dimanche 7 Octobre : Concours Saut obstacle Club Ponam

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que Valérie et Jean-Baptiste VOLTON, ainsi que Céline VOISIN accueillent de nombreux cavaliers de tous niveaux : Baby poney's (à partir de 3 ans), débutants et cavaliers galop 1 à 7.



La Présidente de l'Association
Florence BOVE-BAUDRAS



Venez nombreux encourager nos cavaliers et soutenir nos dévoués bénévoles autour de la buvette toujours très animée !!!

Le Donjon

Le Donjon, pour les habitants actuels d'Uchizy, c'est le bâtiment en prolongement de l'église, dans lequel se trouve l'ancien local des pompiers et à l'étage, la bibliothèque et une vaste salle de réunion "la Salle du Donjon", avec leurs annexes.

Les plus anciens se souviennent que cet étage avait été l'école des filles jusqu'en 1936, puis un logement d'instituteurs retraités et que le corbillard et le camion des pompiers se partageaient le rez-de-chaussée.

La mémoire orale semble s'arrêter là, mais les écrits anciens et les fouilles récentes nous retracent, avec bien des lacunes, l'histoire de ce Donjon qui a failli disparaître. Nous le savons par un rapport demandé au curé Gourat par l'évêché, en 1905, ainsi qu'à toutes les paroisses du diocèse. Ce curé déplore que son église n'ait pas, comme ailleurs, une belle façade occidentale: "Il serait bien à désirer qu'on puisse raser la mesure qui prolonge l'église. Sa démolition fut presque votée il y a quelque vingt ans, mais la réaction anticléricale, croyant y voir sans doute un embellissement et un avantage pour le curé, arrêta net le mouvement."

Un bâtiment prolongeant une première église

A ce jour, les traces d'une construction en ce lieu remontent aux temps mérovingiens (5^{ème} au 8^{ème} siècle). Trois sarcophages trapézoïdaux, caractéristiques de cette époque, ont été trouvés le long du mur nord, lors des fouilles de 1997 qui ont dégagé les bases d'une première église, plus courte que l'actuelle mais déjà prolongée par un bâtiment.



Un Prieuré des moines de Tournus - En 878, le roi Louis le Bègue donne aux moines de Saint Philibert, arrivant de Noirmoutier et s'établissant à Tournus, le village d'Uchizy, avec son église dédiée à Saint Pierre, ses habitants et ses dépendances : "maisons, édifices, terres, vignobles, prés, forêts, eaux, cours, entrées et sorties, chemins ... pour exercer l'hospitalité envers les pauvres". L'abbé de Tournus devient seigneur d'Uchizy. Pour gérer ces nouveaux biens, il envoie des moines sur place afin d'établir un Prieuré. L'église existante est prolongée vers l'ouest, mais un autre édifice lui est toujours accolé.

Les moines s'occupent de la valorisation du domaine, avec les paysans qui exploitent des manses (l'unité agricole de l'époque), font des corvées, payent la dîme et d'autres redevances. L'abbaye a besoin de céréales, de vin pour les moines, les ouvriers et les pauvres qui attendent, nombreux, aux portes du monastère, de bois et de pierres pour ses constructions, de montures et d'animaux de trait.

Le Prieuré, plus tard, est décrit en ces termes: "... tour et maison appelée le Donjon, situés au château d'Uchizy, consistant en chambres, greniers, cuisine, cellier, puits, four et pressoir à vin, tinaille, écurie, fenaux, jardin et cours, le tout enclos et fermé de murailles hautes..."

La grange des dîmes, où les paysans apportaient les gerbes de céréales pour y être battues au fléau et les autres denrées décimables, s'appuyait à l'extérieur du mur de clôture, sur la place du même nom. Devant le chevet de l'église et au nord, s'étendait le cimetière paroissial

Au 11^{ème} siècle, l'église est encore agrandie et prend la taille et l'aspect que nous lui connaissons, avec quelques modifications et ajouts.

Combien de temps les moines sont-ils restés dans leur Prieuré ? A Tournus, à partir du milieu du 13^{ème} siècle, la règle monastique se relâche; les moines ne vivent plus en communauté et deviennent moins nombreux. Y en a-t-il encore à Uchizy ?



Des bénédictins s'installent au prieuré d'Uchizy

La Maison du Seigneur - Dès le 13^{ème} siècle, on ne parle plus guère de Prieuré, mais de "la maison du Seigneur (Jean Moga, demeurant concierge en la maison du Seigneur... est tombé d'un noyer, s'est trouvé mort sous le noyer...), de la maison seigneuriale, de la maison de plaisance du Seigneur Abbé". C'est là que les abbés de Tournus demeurent lors de leurs venues à Uchizy. L'un deux, Jean de Toulonjon, y séjournait, pour faire exécuter des réparations, quand il y mourut en 1498.

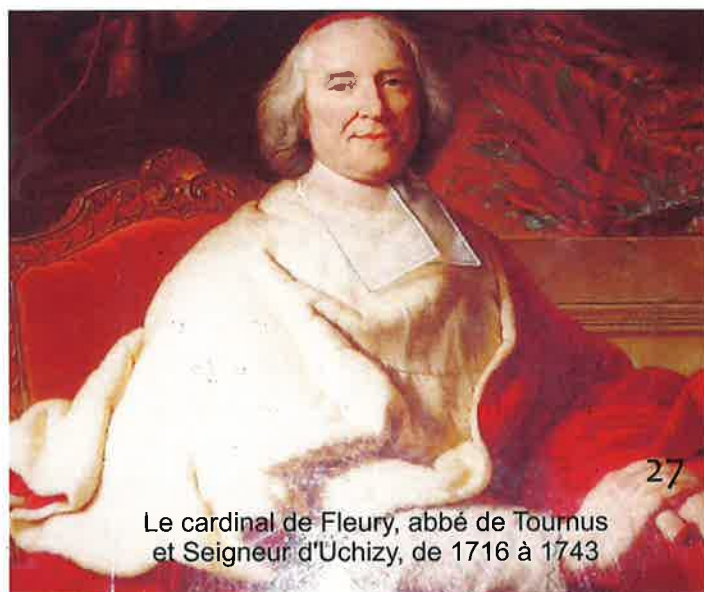
Le Donjon, tel que nous le voyons aujourd'hui, est une solide tour carrée de plus de douze mètres de côté dont le toit dépasse à peine celui de la nef de l'église. Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, le date, d'après l'analyse de la charpente, des années 1370-1380. Il parle des baies gothiques, autrefois géminées, de la façade nord. La haute fenêtre du mur ouest, ainsi que deux belles portes intérieures, correspondent à cette période. La structure de la grande ferme de la charpente et les importants chevrons, décorés de triangles peints, constituent une rareté exceptionnelle. La grande fresque géométrique du comble, (du moins ce qu'il en reste), cernée d'une imposante grecque, évoque les peintures médiévales des maisons de Cluny.

Du Donjon, on pouvait accéder au clocher, véritable tour de guet, par une porte donnant sur le chemin de ronde. La seule entrée possible dans la cour était un grand portail ouvert dans le mur qui partait du porche de l'église vers le rempart sud. Ce portail était surmonté d'un "bâtiment". Menaçant ruine, ils seront démolis en 1793.

Les redevances se payaient au Donjon, à la Saint Martin, et c'est là qu'étaient conservés les papiers de la seigneurie : chartes, terriers, procès, pièces religieuses, militaires et autres, dont beaucoup seront brûlés pendant la Révolution.

Depuis le départ des moines, ce sont des laïcs qui gèrent "la terre et seigneurie d'Uchizy". L'abbé nomme un prévôt qui a sous ses ordres un capitaine, un juge, un greffier, un procureur, un sergent, un blayer (garde champêtre)... Mais la communauté des habitants, avec l'autorisation de l'abbé, peut se réunir devant le porche de l'église, à l'issue de la messe, pour prendre des décisions dans l'intérêt commun.

Puis les abbés louent Uchizy à des bourgeois qui en tirent un bénéfice mais doivent en assumer toutes les charges. En 1614, trois des bourgeois de Tournus qui s'en occupent, font constater le triste état des bâtiments du Donjon, après les guerres des siècles précédents : les murs sont crevassés, les toitures à refaire, planchers, plafonds, portes sont "ruynées", les marches d'escalier "rompues", les cheminées démolies.



Le cardinal de Fleury, abbé de Tournus et Seigneur d'Uchizy, de 1716 à 1743

La cure - Le culte n'était pas assuré par les moines mais par un curé ou son desservant. On trouve la cure dans la maison à potences, à l'angle des rues du Château et Quincampoix, mais peu avant la Révolution, on la voit au Donjon.

1789 - Le Nouveau Régime - Une Maison Commune et une Ecole de garçons

En 1790, un premier Conseil s'installe dans une chambre du Donjon ayant vue sur le jardin, au nord et va acheter "tous les bâtiments et fossés appelés le Donjon pour faire une école et une maison commune". Il vend ou loue le surplus mais les fossés restent à la communauté. Denis Chevrier, tonnelier, est le premier maire. Peu de conseillers savent écrire. Jean Ducasse, l'ancien curé, acquis aux idées nouvelles, sera souvent secrétaire et le plus capable de tenir l'Etat civil. Pendant quatre-vingt-huit ans, beaucoup de décisions seront prises dans ce lieu, sous le mandat de quinze maires.

On ne trouve pas trace d'école à Uchizy sous l'Ancien Régime. Une classe pour les garçons est ouverte en novembre 1791, au premier étage du Donjon. Claude Lafarge est le premier maître d'école, logé sur place. En 1857, les élèves sont de plus en plus nombreux, près de cent en hiver, un peu moins au moment des travaux des champs et l'instituteur est aussi secrétaire de mairie; un adjoint serait nécessaire. Le Conseil refuse, puis une deuxième classe est tout de même aménagée au rez-de-chaussée, à la place du bûcher du desservant.

En 1849, un nouvel escalier, à l'ouest, remplace l'ancien, sous lequel on trouve des monnaies romaines. Un autre est nécessaire aussi au nord, pour l'accès à l'école. " La montée actuelle est dégradée, en forme de terrasse, dangereuse par temps de glace et de verglas". Prévu d'abord contre le mur de l'église, il en est éloigné "parce que les garçons en le montant pourraient troubler les offices par le bruit assez fort de leurs sabots". Il est terminé en 1856.

Une Ecole de filles

- En 1795, la citoyenne Geneviève Colasson est acceptée comme maîtresse d'école pour les filles, afin d'enseigner "lecture, écriture, grand mair, aritemetique et autre siance elementaire". Un local est loué rue Quincampoix, puis sur la place de la Fontaine, là où est maintenant la boulangerie. Ce n'est qu'en 1878 que les filles pourront s'installer au Donjon, quand les garçons leur laisseront



la place (ainsi que le Conseil municipal) pour intégrer le nouveau bâtiment Mairie-Ecole, qui vient d'être construit sur la route de la gare. En 1883, l'institutrice a cent dix élèves. On consent à lui donner une adjointe. Directrice et adjointe ont leur appartement à côté des classes. Plusieurs dames disent qu'elles étaient encore au Donjon en 1936 quand elles ont passé le certificat d'études, les petites allant déjà à "l'Asile", l'actuelle école maternelle.

Local des pompiers et logements d'instituteurs retraités - L'Asile devient, après 1936, l'école des filles. Le premier étage du Donjon est libéré. Des instituteurs et institutrices retraités y logent successivement et les anciennes salles de classe servent d'entrepôt et de débarras. Deux pompes à incendie sont entreposées au rez-de-chaussée du bâtiment. Le rutilant camion des pompiers viendra plus tard, à côté du noir et sinistre corbillard, avec ses quatre grands pompons sur le toit. Celui-ci y a toujours sa place, mais il se trouve actuellement exposé à Tournus.

Salle communale et bibliothèque - Uchizy avait déjà une salle des fêtes, mais vers 1990, l'étage du Donjon étant de nouveau vacant, on projette de l'aménager pour des réunions, des expositions. Une bibliothèque municipale, bien fréquentée par les enfants de l'école, a été installée dans un ancien logement.

Le rez-de-chaussée n'est plus le local des pompiers, regroupés en 1990 avec ceux de Montbellet et leur matériel a été transporté ailleurs, sauf la barque pour les inondations au port. Ce local, qui a conservé ses meurtrières, un passage voûté, son sol dallé et sa cheminée est actuellement à la disposition du Comité des Fêtes.

L'histoire de ce Donjon rappelle à notre mémoire la place importante qu'il a tenue, au cours des siècles, dans l'évolution de notre village.

Marie-Thérèse BAUDRAS



Une charpente unique...



Un reste de fresque...



Fenêtre gothique nord
en-dessous, les ouvertures d'un "potager"

Les bébés de l'année



Loris TOUSSAINT le 31/01

Daniel, Dominique VARRAULT-BERNARD
le 31/01



Joey, Achille, Gaston ROUX le 23/02

Milan, Michel, Christian ZABLOCKY le 15/05



Nour SULTAN le 25/05

Sarah, Céline GRIVEAU le 13/06



James FERREIRA-CHOTARD
le 29/06

Juliette, Marie-Joséphine
REZVOY le 30/06



Elliot, Guy, Jean-Pierre MOTTARD
le 26/07

Elliot RAILLET le 06/09



Léo PERRIN le 28/09



Maïna COUVET-DARBON le 31/10



Océane CHETAUD le 8/11



Raphaël ROUYER le 14/11



Chloé, Josy, Mauricette SOL
le 14/12



**Les mariages
de l'année**

Fabienne BRULEY
Carl, Jean, Henry EBRARD
le 12/03

Laurianne, Agnès, Françoise REINA
Frédéric, Elie BREYSSE
le 23/07



Valérie, Aline, Françoise BERGER
Jean-Baptiste, Paul, René VOLTON
le 20/08



Aurélie DUPARD
Franck, René LELIEVRE
le 29/10

*Ils nous ont
quittés
cette année*

- .Raymonde PEDEUX épouse BORJON le 9/01 à 100 ans
- .Alice, Madeleine CRETTE veuve ROY le 18/01 à 98 ans
- .Gilberte, Jeanne, Louise CRINIÈRE veuve BERARDET le 29/01 à 86ans
- .Helga KUHNBORTH épouse LECLERCQ le 7/02 à 72 ans
- .Nicole, Maryse PENIN le 14/02 à 64 ans
- .Anne-Cécile, Marie-Pierre PEETERS le 10/03 à 18 ans
- .Arsène GONNAUD le 19/05 à 84 ans
- .Anatole PERRUSSET le 17/08 à 93 ans
- .Paulette FERTET veuve GUYONNET le 01/09 à 79 ans
- .Andrée, Marie, Louise NOEL épouse JEAN le 24/09 à 80 ans
- .Renée, Marie-Augustine BOURDON Vve BUIRET le 29/11 à 90 ans

Les Commerçants à votre service

BOUCHERIE
CHARCUTERIE Rue du chateau
ALIMENTATION TRAITEUR
Béatrice VACHEY-Florent WAECHTER
Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-12h30 15h-19h (+ l'été)
Le Dimanche 7h30-12h30

Le BAZAR de la Fontaine
TABAC - PRESSE
Mardi au Samedi
7h -12h30 15h - 19h
Dimanche 7h30 - 12h30
Fermé le Lundi

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
Lundi au Samedi
7h-12h45 16h30-19h
Dimanche 7h30h-12h30
Fermé Mercredi , Jeudi
Dépôt de pain au
Tabac-Pressé

La Guinguette d'UCH'
Rue TOLON
Restaurant d'été, ambiance conviviale
Paninis, salades, planchas
Repas de groupe Repas concert

CAFÉ
Le LION D'OR
Cuisine familiale et
traditionnelle
Fermé le
Dimanche après-midi
Place de l'étang

Les AMIS
de la ROUTE
Café - Restaurant
Fermé le Dimanche

CAMPING d'UCHIZY***

Bar Restaurant Piscine en Bord de Saône

Ouvert du 1er Avril au 1er Octobre
Restaurant : friture, grenouilles, entrecôte...
Pizzas au feu de bois (le soir en juillet /août)

Les PIZZAS du Mercredi soir
Sur la place du marché
Le Moulin des Pizz'.

Le Marché du Dimanche matin
Sur la place du marché : Légumes,
Fruits de production locale
(pommes, poires) et jus de fruits.
Fromager affineur.

UN NOUVEL ARTISAN à UCHIZY

Béa Déco

Peintre en bâtiment et décoration
Plafonds, revêtements muraux,
peintures,
Enduits décoratifs, stucco personnalisés,
etc.

Rue des Fossés
71700 UCHIZY / Tél. 06.80.73.01.11

IL PLATANO Bar Restaurant



En 1929, ce lieu s'appelait le "Café Meunier", puis en 1937 ce fût le "Modern Apollon" avec sa salle de bal et le cinéma le Vendredi...puis la grande salle ferma , ne restait plus que le bistrot..les années passèrent et après s'être refait une beauté, c'est reparti pour les soirées festives...

Buffet italien à volonté
le Vendredi Samedi Dimanche
Menu du jour
du Mardi au Vendredi midi
Pizza sur place ou à emporter

Calendrier des manifestations 2012

Janvier			
4	Galette des rois	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
6	Voeux du Maire		Salle communale
11	Assemblée générale	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
16	Dictée	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
Février			
11	Assemblée générale	Comité des fêtes	Salle du Donjon
5	Crêpes et bugnes	Caisse de l'école	Place du marché
8	Concours de scrabble	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
20	Dictée cantonale	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
Mars			
15	Concours de belote	Club rencontre et sympathie	Salle communale
31	Carnaval de l'école		Le Village
Avril			
14	Repas conscrits classe en 2		Salle communale
17	Concours ...	La Boule sarrasine	Boulodrome
21	Concours ...	La Boule sarrasine	Boulodrome
Mai			
19-20	week-end franco-allemand	Comité de Jumelage	Salle communale
23.24.25	Voyage.....(ouvert à tous)	Club rencontre et sympathie	
Juin			
19	Pique-nique	Club rencontre et sympathie	
2	Loto d'été	Comité des fêtes	Salle communale
23	Fête de l'école	Caisse de l'école	Cour de l'école
24	Concours...	La Boule sarrasine	Boulodrome
Juillet			
1	Brocante	Les pompiers	Place de l'église
1	Expo vente	Club rencontre et sympathie	Place de l'église
13	Fête nationale	Comité des fêtes	Village
30	Concours...	La Boule sarrasine	Boulodrome
Août			
3	Concours...Nocturne	La Boule sarrasine	Boulodrome
4	Repas champêtre	Comité des fêtes	Place de l'église
Septembre			
	Voyage sur la journée	Club rencontre et sympathie	
Octobre			
13	Repas dansant	Comité des fêtes	Salle communale
18	Concours de belote	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
Novembre			
3	Réunion Publique	Conseil Communal	Salle du Donjon
25	Puces d'hiver des Chizerots	Des particuliers...	Village
Décembre			
2	Marché de Noël	Caisse de l'école	Place du marché
9	Vente expo-club/Dessins d'enfants	Club rencontre et sympathie	Salle du Donjon
13	Repas de Noël	Club rencontre et sympathie	Salle communale